

Conseil municipal du 4 avril 2025 à 18 heures 30

Salle du Conseil Municipal

Del2025-025 - Apport en compte courant de la SEM Haliotika

Nomenclature : 7.9 – Finances locales – Prise de participation

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur Daniel Le Balch quitte la salle.

Le rapporteur explique au conseil municipal que l'étude pour le renouvellement de la scénographie d'Haliotika est sur le point de se terminer. Les travaux vont débuter prochainement et sont estimés à 600 000 € HT. Le plan de financement est en cours de finalisation et les partenaires tels que le Département et la communauté de communes du pays Bigouden Sud sont sollicités.

L'article L. 1522-4 du Code général des collectivités autorise les collectivités à verser à leurs SEM des avances en compte courant.

Cette avance pourra être transformée en capital à l'avenir dans le cadre d'une prochaine recapitalisation de la société.

Conformément à l'article L.1522-5 du CGCT, il est proposé au conseil municipal de verser une avance de 120 000 € à la SEM Haliotika afin de faire face aux prochains besoins de trésorerie.

Ne prennent pas part aux votes : Roger PERON, Pascal GODEC, Françoise LE GOFF, Henri LE CLEACH, Michèle RANZONI.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur, et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention avec la SEM Haliotika pour cet apport en compte courant d'associés.

Fait au Guilvinec, le 04/04/2025

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 029-212900724-20250404-DEL2025_025-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERT

LE MAIRE,

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

A handwritten signature in dark ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE LE GUILVINEC" around the perimeter and "LE GUILVINEC" in the center. The signature is a complex, cursive scribble that covers most of the stamp.